

3

Une ou des résiliences ?

Depuis une vingtaine d'années la résilience, concept novateur, s'est insérée dans la gestion des risques. Cependant, son usage multidisciplinaire en fait un concept polysémique et abstrait, le transformant en *buzzword* (Djament-Tran *et al.*, 2011). Du latin *resalire* (*re*, en arrière ; *salire*, sauter), le terme de résilience signifie en anglais «rebondir», «se redresser». En français, le sens du mot a évolué au Moyen Âge en prenant le sens de «se rétracter, se dégager d'un contrat par une sorte de saut en arrière» (Tisseron, 2015). C'est néanmoins le sens du terme anglo-saxon qui perdure aujourd'hui. Paul Claudel a magnifiquement défini, au détour d'une phrase, ce qu'il fallait comprendre par le terme résilience : « Il y a dans le tempérament américain une qualité, qu'on traduit là-bas par le mot de *resiliency* pour lequel je ne trouve pas en français de correspondant exact, car il unit des qualités d'élasticité, de ressort,

« Tu sais, l'orage couche le blé. Faut pas croire que la plante ça raisonne pas. Ça se dit : bon on va se renforcer, et, petit à petit, ça se durcit la tige et ça tient debout à la fin, malgré les orages ».

JEAN GIONO



de ressources et de bonne humeur » (Claudel, 1965). La racine latine indique assez clairement l'interprétation du terme : la capacité à délier/atténuer les impacts d'un traumatisme. Cependant, au vu des nombreuses définitions et champs d'utilisation, il serait plus juste dans un premier temps de parler *des* résiliences que de la résilience (Tisseron, 2015).

La résilience en physique

La première utilisation du concept de résilience dans les sciences s'observe dans le domaine de la physique. Figurant dans l'ouvrage *Traité pratique sur la solidité de la fonte et d'autres métaux* (1824) de Thomas Tredgold, la résilience renvoie à l'élasticité et à la résistance des matériaux (Ionescu, 2012). Elle illustre l'énergie cinétique absorbée nécessaire pour provoquer la rupture d'un métal et la capacité de ce métal à résister au choc en gardant sa forme initiale (Koffi, 2014). La résilience représente le retour à l'état initial du matériau à la suite d'une pression continue. La résilience est donc une capacité intrinsèque et mesurable.

La résilience psychologique

Apparue aux États-Unis dans les années 1940 et introduite en France par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, la résilience psychologique « n'a rien à voir avec une prétendue invulnérabilité ou une qualité supérieure de certains, mais avec la capacité de reprendre une vie humaine malgré la blessure » (Cyrulnik et Seron, 2004). La résilience psychologique désigne la capacité intrinsèque d'un individu (ou d'une communauté) à retrouver un état d'équilibre, soit par un état antérieur soit par un nouvel équilibre. Être résilient ne signifie pas être invulnérable mais au contraire, intégrer les fragilités qui font partie intégrante de l'identité du système psychologique.

L'injonction derrière ce terme est avant tout de positiver et d'utiliser tous les moyens à disposition de l'individu pour améliorer sa qualité de vie. Aux États-Unis ce terme peut être associé au concept d'*empowerment*, c'est-à-dire de rendre « quelqu'un plus fort, de le rendre capable de réaliser des choses qu'il ne faisait pas avant » (Ionescu, 2012). Pour conduire à cette transition, l'identification des forces effectives ou potentielles, des ressources

internes, externes, des capacités à développer, sont des étapes essentielles. Plusieurs éléments participent au développement d'une conscience résiliente et positive, éléments faisant partie de l'environnement et des ressources de chaque individu. Un individu ne peut espérer être résilient que s'il apprend à affronter le milieu dans lequel il évolue et, à terme, à fonctionner et à investir dans son environnement. La résilience peut dès lors être définie comme un « processus résultant des interactions entre l'individu et son environnement » (Ionescu, 2012), processus permettant de faire face au(x) potentiel(s) traumatisme(s).

La résilience écologique

En 1973, Crawford Holling définit la résilience comme la capacité d'un « système à conserver sa structure qualitative » (Holling, 1973). Cette définition met en avant la capacité d'un système à absorber un choc sans pour autant changer de comportement, de fonction. C'est donc avant tout la notion de persistance qui est mise en avant. L'idée est que le système a une évolution constante, caractérisée

par des mouvements pendulaires vers l'état initial précédent la perturbation. Cependant, l'idée qu'il n'existe qu'un seul et unique état initial d'équilibre pour tout élément a été largement critiquée.

La résilience dans la gestion des risques

Suite à la catastrophe de La Nouvelle-Orléans (2005), la nécessité d'innover la gestion des risques via l'utilisation d'un concept différent s'est fait ressentir. La résilience met en avant l'idée que la perturbation — ou choc — n'est pas (ou plus) nécessairement quelque chose de négatif (fig.1) mais participe pleinement à la construction d'un nouveau modèle en appuyant l'idée d'innovation, d'apprentissage, de rebond et de changement. L'étymologie du terme résilience souligne cette capacité à dépasser une crise. C'est ainsi une capacité proactive que doit développer le système, de façon à (ré) agir face à la catastrophe et développer des capacités « [d'] apprentissage et [d'] anticipation » (Dauphiné & Provitolo, 2007).